

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32110**

Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Nivoculteur responsable d'exploitation et de la maintenance d'une installation de neige de culture

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNEFP) de la branche des remontées mécaniques et domaines skiables - Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)	Délégué général

Niveau et/ou domaine d'activité

Convention(s) :

454 - Remontées mécaniques et domaines skiables

Code(s) NSF :

311m Transport, manutention, magasinage

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le nivoculteur responsable de l'exploitation et de la maintenance est chargé de la production de la neige de culture tout assurant en permanence le bon fonctionnement des appareils de production dans le respect des consignes et des réglementations et dans le respect des règles de sécurité, de qualité et de préventions liées à l'environnement.

Maitriser les préalables à la fabrication de la neige de culture

Apprécier les principes et les différentes technologies de la fabrication de la neige de culture

Gérer une installation d'enneigement

Intégrer la sécurité au travail appliquée au métier et respecter les consignes

Maitriser les facettes d'un métier aux larges responsabilités

Assurer et optimiser la production de neige de culture

Entretenir l'installation

Rendre compte de son travail et communiquer

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Entreprises des remontées mécaniques et de domaines skiables, employant entre 1 et 300 équivalents temps plein (TPE, PME, Grandes entreprises).

Nombre d'entreprises des remontées mécaniques et domaines skiables en France : 230

NIVOCULTEUR RESPONSABLE DE L'EXPLOITATION ET DE LA MAINTENANCE D'UNE INSTALLATION DE NEIGE DE CULTURE

Codes des fiches ROME les plus proches :

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

Réglementation d'activités :

Pré requis réglementaires :

- titulaire d'une habilitation électrique

- habilitation de conduite en sécurité d'engins motorisés

- manipulation des équipements de protection individuelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Une épreuve théorique : questionnaire de 100 questions sur une durée de 45 minutes (objectif de 11/20 pour réussir à la théorie).
Théorie valable 2 années avant réussite de la pratique.

Une épreuve pratique : parcours de 120 minutes sur une installation de neige de culture (2 jurys et 1 Président de session) (objectif 13/20 pour réussir à la pratique)

L'épreuve théorique et le parcours pratique ont été construits par un groupe de travail réuni par Domaines Skiables de France (professionnels, constructeurs, spécialistes..) et validés par la CPNEFP

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32110 - Entretien l'installation</p>	<p>Réagir en cas de dysfonctionnements ou pannes de l'installation Respecter et appliquer un plan de maintenance et de contrôle des différents organes d'une installation en préventif et en curatif, suivant les conditions météo, en respectant les règles environnementales</p> <p>Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéficie de la théorie pendant 2 ans</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32110 - Rendre compte de son travail et communiquer</p>	<p>Informer le responsable de toute anomalie et renseigner les fiches de production, de suivi, les tableaux de bord, documents statistiques et logiciels de supervision</p> <p>Livrer les observations relevées sur le domaine skiable</p> <p>Epreuve théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min <p>Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32110 - Apprécier les principes et les différentes technologies de la fabrication de la neige de culture</p>	<p>Déterminer les différentes phases de fabrication de la neige de culture Identifier les différents aménagements et organes d'une installation de production de neige : enneigeurs, équipement de piste, usine à neige, station de relevage, retenue d'altitude, sondes et instruments de mesure Définir les différents types de ressources en eau et en énergie électrique Comprendre le traitement et la distribution des fluides</p> <p>Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 32110 - Gérer une installation d'enneigement</p>	<p>Lire et appliquer les consignes et les procédures (plan de production de neige) Suivre les procédures relatives à la qualité de l'eau</p> <p>Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans</p>
<p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 32110 - Intégrer la sécurité au travail appliquée au métier et respecter les consignes</p>	<p>Maîtriser la réglementation Définir les risques spécifiques au métier de nivoculteur Maîtriser les moyens et consignes de prévention</p> <p>Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 32110 - Maitriser les facettes d'un métier aux larges responsabilités</p>	<p>Maitriser les aspects économiques liés à la production de neige Assurer la responsabilité des pratiquants Respecter l'environnement, la gestion et le traitement des déchets</p> <p>S'informer sur les aspects juridiques et règlementaires du métier</p> <p>Epreuve théorique : -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min Si l'épreuve théorique est réussi alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique : -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 32110 - Assurer et optimiser la production de neige de culture	<p>Veiller à la présence et à la bonne mise en place des différents dispositifs de protection des enneigeurs, et à la propreté des locaux et installations</p> <p>Prendre connaissance de la météo et être attentif aux évolutions techniques et réglementaires</p> <p>Contrôler la mise en route, le bon fonctionnement et l'arrêt de l'installation dans le respect des vérifications, des procédures et des horaires, utiliser et respecter les outils de planification</p> <p>Apprécier la qualité de son travail et procéder aux réajustements nécessaires</p> <p>Epreuve théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Support : QCM 100 questions -Durée : 45 min <p>Si l'épreuve théorique est réussie alors présentation à l'épreuve pratique</p> <p>Epreuve pratique :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Modalités : observation et questionnement lors de mises en situations réelles et / ou reconstituées -Durée : 2h00 (max. 2h30) -Evaluation du candidat sur son poste de travail -Nombre de membre de jury : 2 -Support : une grille de notation par membre de jury -Moyenne des notations des deux membres de jury convertie sur 20 -En cas d'échec, bénéfice de la théorie pendant 2 ans

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		jury paritaire
En contrat d'apprentissage	X		Le cas échéant, jury paritaire
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		Jury paritaire
Par expérience dispositif VAE	X		Le jury sera composé de deux professionnels de la neige de culture issus d'autres entreprises (aucune relation personnelle ou professionnelle avec le candidat), désignés par leurs employeurs pour leurs compétences, en poste, formés par Domaines Skiabiles de France pour cette mission et encadrés par un président de session lui même formé pour cette mission.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour quatre ans, sous l'intitulé "Nivoculteur" avec effet au 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2023.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 14 février 2019 publié au Journal Officiel du 22 février: Modification de l'intitulé.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

<http://www.domaines-skiables.fr>

Syndicat national des téléphériques de France (SNTF)

Lieu(x) de certification :

Le CQP Nivoculteur responsable d'exploitation et de maintenance d'une installation de neige de culture est délivré à Francin (73)

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**Historique de la certification :**